

Convention de financement - Contrat « Horizon 2026 »

L'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes signent avec le Département des Alpes-Maritimes deux conventions d'un total de 28 millions d'euros pour faire du territoire cannois un leader en matière de transition écologique et numérique

Dans le cadre de la structuration et de l'aménagement durable du territoire cannois, l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes ont signé, lundi 22 novembre 2021, avec le Département des Alpes-Maritimes deux contrats de territoire urbain nommés « Horizon 2026 »*. Ces conventions pluriannuelles, d'un montant total de 28 millions d'euros H.T. sur la période 2021-2026, visent à concrétiser vingt-trois projets d'amélioration de la qualité de vie des habitants en matière de développement durable et de transition énergétique, en lien avec les politiques « Green Deal » et « Smart Deal » du Département. Par ces signatures, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes, et Charles Ange Ginésy, président des Alpes-Maritimes, renforcent leur partenariat privilégié et réaffirment leur volonté commune de faire de l'environnement une priorité d'action et du territoire cannois, un leader en matière de transition écologique et numérique.



David Lisnard et Charles Ange Ginésy signent les deux contrats de territoire « Horizon 2026 » © Mairie de Cannes

« Ce sont des projets concrets que nous finançons pour l'environnement. Partenaire constant et particulièrement proactif pour le développement de notre bassin de vie, le Département des Alpes-Maritimes poursuit son accompagnement constructif et indispensable, à nos côtés, des projets stratégiques de notre Agglomération. Cette collaboration méthodique et massive est particulièrement pertinente autour d'un objectif commun écologique et d'amélioration du cadre de vie. Nous déployons ainsi un plan concret de transition énergétique et écologique à l'échelle de notre intercommunalité. »

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes.

« Les contrats Horizon 2026 s'inscrivent dans l'ADN de proximité du Département. Ils prolongent et accentuent notre volonté de soutenir les communes et intercommunalités dans leurs grands projets structurants, en cohérence avec nos propres politiques du Green Deal et du Smart Deal, pour un développement vertueux et maîtrisé des Alpes-Maritimes. »

Charles Ange Ginésy, président du Département des Alpes-Maritimes.

Objectif développement durable pour les projets Cannes Lérins

Le contrat urbain « Horizon 2026 » signé entre l'Agglomération Cannes Lérins et le Département des Alpes-Maritimes est 100% orienté vers un unique objectif : **accompagner les projets de développement durable pour préserver l'environnement naturel et faire du territoire cannois une terre exemplaire en matière de transition écologique.** Ainsi, les **11 opérations** qui seront en partie financées par le Département concernent :

1. la **restructuration des réseaux d'assainissement** de la Croisette à Cannes (coût 19 300 000 €, subvention 2 895 000 €, soit 15%) ;
2. la **méthanisation des boues de la station d'épuration Aquaviva** à Mandelieu-La Napoule (coût 13 000 000 € – subvention 1 950 000 €, soit 15%) ;
3. la **création d'un réseau de chaleur énergétique entre la Roubine et la Frayère** (coût 7 800 000 € - subvention 780 000 €, soit 10%) ;

4. l'achat de nouveaux bus de transport urbain électriques et hydrogènes (coût 21 750 000 € - subvention 3 262 500 €, soit 15%) ;
5. la réalisation d'un dispositif de thalassothérapie dans le cadre des travaux des réseaux souterrains de la Croisette à Cannes (coût 3 000 000 € - subvention 450 000 €, soit 15%) ;
6. l'achat de nouveaux bus de transport urbain électriques et hydrogènes (coût 21 750 000 € - subvention 3 262 500 €, soit 15%) ;
7. la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration Aquaviva (coût 3 300 000 € - subvention 330 000 €, soit 10%) ;
8. la réalisation d'une zone d'accueil des déchets sur le site Bastide Rouge (coût 909 505 € - subvention 181 901 €, soit 20%) ;
9. l'achat de 100 vélos à assistance électrique (coût 150 000 € - subvention 30 000 €, soit 20%) ;
10. l'acquisition de 9 box vélos connectées et sécurisées (coût 340 500 € - subvention 68 100 €, soit 20%) ;
11. l'acquisition de 8 camions bennes à ordures ménagères alimentés à l'hydrogène (coût 3 750 000 € - subvention 375 000 €, soit 10%) ;
12. la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (coût 56 531 000 € - subvention 5 242 400 €, soit 9,3%).

Pour l'Agglomération Cannes Lérins, ces dix projets représentent un coût total de **129 831 005 €** sur la période 2021-2026. L'aide départementale s'élève à **15 564 901 €**, soit un taux moyen de participation de **12%**.

Une convention spécifique de 12,7 millions d'euros pour Cannes

Ce contrat de territoire urbain « Horizon 2026 » comprend une **seconde convention spécifique** pour la ville-centre de l'Agglomération Cannes Lérins. Sur proposition de la Mairie de Cannes, le Département des Alpes-Maritimes a choisi de soutenir **12 opérations programmées** dans le cadre du nouveau projet de mandat de David Lisnard :

- 1 et 2. l'aménagement d'itinéraires cyclables sur le boulevard Alexandre III (coût 590 000 €, subvention 118 000 €, soit 20%) et sur l'avenue Pierre de Coubertin à La Bocca (coût 1 280 000 € - subvention 256 000 €, soit 20%) ;
3. la réalisation d'un grand pôle culturel et numérique pour la jeunesse à Budin (coût 2 800 000 € - subvention 560 000 €, soit 20%) ;
4. la requalification du ponton de la Darse à la Bocca (coût 2 500 000 € - subvention 750 000 €, soit 30%) ;
5. les travaux et la labellisation du Moulin Forville en « Maison des illustres » (coût 2 750 000 € – subvention 550 000 €, soit 20%) ;
6. la création du Pôle Art Moderne et Contemporain à la Malmaison (coût 5 750 000 € - subvention 872 600 €, soit 15%) ;
7. l'extension du gymnase des Mûriers et la création d'un club house (coût 2 000 000 € - subvention 600 000 €, soit 30%) ;
8. la rénovation complète de la Croisette (coût 33 000 000 € - subvention 3 300 000 €, soit 10%) ;
9. la restructuration du carreau et l'aménagement du toit du marché Forville en jardin public (coût 6 500 000 € - subvention 650 000 €, soit 10%) ;
10. la création d'une salle des fêtes multifonctionnelle à La Bocca (coût 3 300 000 € - subvention 834 900 €, soit 25%) ;
11. le réaménagement du centre de Cannes-La Bocca (coût 20 600 000 € - subvention 2 423 000 €, soit 12%) ;
12. la construction d'une résidence autonomie à Saint-Louis pour les personnes âgées à faibles ressources (coût 17 660 000 € - subvention 1 767 000 €, soit 10%).

En plus des **98 730 015 €** engagés par la Mairie de Cannes pour ces 12 projets, le montant des investissements du Département des Alpes-Maritimes s'élève à **12 681 000 €**, soit un taux moyen de 13%. Cette contribution dépasse d'ores et déjà les 8,490 millions d'euros d'aides départementales attribuées sur la période 2014-2020.

Au total, le Département des Alpes-Maritimes s'engage à hauteur de **28 246 000 € pour 23 projets cannois**. Ainsi, cette convention renforce la solidité du partenariat et les relations privilégiées de l'Agglomération Cannes Lérins et de la Mairie de Cannes avec le Département 06 pour améliorer la qualité de vie des habitants du bassin cannois.



* A compter de 2021, le Département des Alpes-Maritimes a décidé de conforter sa politique de solidarité territoriale et de mettre en œuvre des outils de contractualisation avec les cinq intercommunalités urbaines du territoire et leurs communes centres. L'objectif : **élaborer un projet commun pour favoriser le développement local durable des Alpes-Maritimes et améliorer la qualité de vie des Maralpins**. Cette démarche se concrétise par la signature de dix contrats pluriannuels de territoire dits « Horizon 2026 » : cinq avec les Etablissements publics de coopération intercommunale (CAPG, CAPL, CASA, MNCA et CARF) et cinq avec chacune de leurs villes centres (Grasse, Cannes, Antibes, Nice et Menton).